



En Rhône-Alpes, le tourisme dégage une richesse importante

Rhône-Alpes produit près de 12 % de la richesse dégagée par le tourisme en France, derrière l'Île-de-France (32 %). 3,4 % de la richesse dégagée par l'économie régionale est imputable au tourisme contre 3 % au niveau national. Restauration et hébergement en produisent la plus grande part : 51 % en Rhône-Alpes. Les remontées mécaniques y contribuent pour 13 %. La Savoie est le département le plus touristique de France par la richesse produite : le tourisme représente ainsi 14 % de l'activité économique savoyarde et 27 % de l'économie touristique régionale, devant le Rhône, plus diversifié économiquement. Le tourisme de plein air caractérise le sud de la région. Les campings de l'Ardèche contribuent pour moitié à la valeur ajoutée régionale provenant de cette activité.

Sébastien Gauthier, Henri Lavergne (Insee)

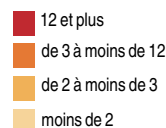
Avec son patrimoine et ses sites d'exception, la France constitue une destination de prédilection pour les touristes. Le tourisme occupe ainsi une place importante dans l'économie française. En 2011, la "consommation touristique intérieure" représente 7,2 % du PIB national et 8,9 % du PIB régional.

L'activité rhônaldine est plus orientée vers le tourisme que la moyenne nationale

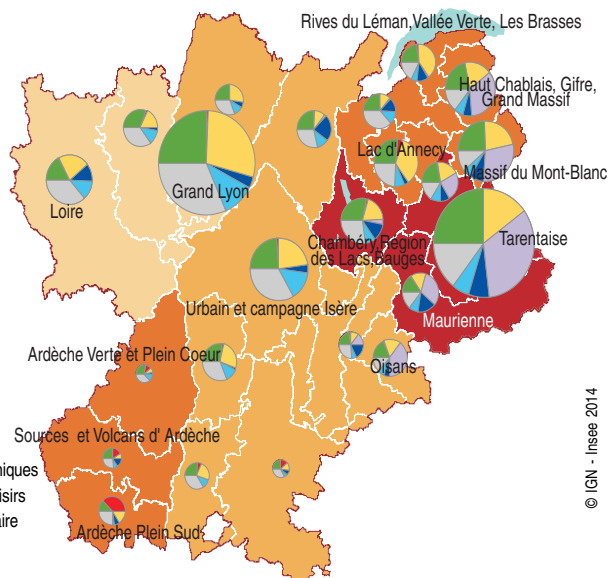
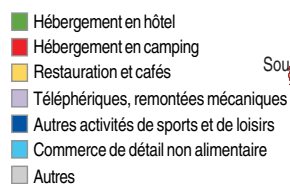
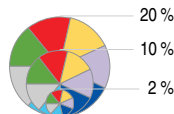
Rhône-Alpes est une région touristique très attractive aussi bien en hiver qu'en été. Le tourisme d'affaires tient aussi une place importante. La richesse dégagée par le tourisme s'élève à 4,1 milliards d'euros dans la région. Cela représente 11,7 % du total métropolitain (derrière l'Île-de-France 32 %) ; Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) suit avec 11,6 % de la richesse dégagée

1 Économie du tourisme : plus importante et plus typée en Savoie, Haute-Savoie et Ardèche

Part de la richesse touristique dans la richesse totale, par département



Part de la richesse touristique de chaque zone, rapportée à la région



Source : Insee, Fichier économique enrichi, données estimées 2011

française. 3,4 % de la richesse totale dégagée en Rhône-Alpes est imputable au tourisme. Cette part est au-dessus des 3 % du niveau national, mais bien en dessous cependant des 10 % de la Corse et des 5 % de PACA. L'attractivité de ses stations de ski explique pour beaucoup l'orientation touristique de Rhône-Alpes.

La richesse touristique de la région peut également être appréciée par le nombre d'emplois générés : près de 120 000, soit 4,6 % de l'emploi salarié total rhônalpin. Un bon nombre d'activités concernées (restauration, cours de sports, etc.) nécessitent une main d'œuvre importante par rapport à la richesse dégagée.

Les retombées économiques du tourisme sur les territoires proviennent des entreprises présentes dans la région, qu'elles y soient majoritairement implantées (entreprises majoritairement régionales) ou qu'elles soient multirégionales. Rhône-Alpes compte 30 100 entreprises touristiques majoritairement régionales, regroupant un peu plus de la moitié de l'emploi rhônalpin touristique. Celles-ci génèrent au total 3,8 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2011, deux à trois fois plus que celles de Midi-Pyrénées (1,6 milliard d'euros) mais trois fois moins que les entreprises franciliennes (11,6 milliards d'euros). Cette richesse, produite sur l'ensemble du

territoire français par les entreprises majoritairement présentes dans la région, témoigne de l'importance de ce tissu économique.

Restauration et hébergement dégagent la plus grande part de la richesse, en Rhône-Alpes comme ailleurs

La restauration et l'hébergement sont les activités qui dégagent le plus de richesse touristique : 51 % du total du tourisme rhônalpin, contre 56 % en moyenne dans les autres régions françaises et 66 % en PACA. Cette différence s'explique par le poids du secteur des "sports et loisirs", plus spécifique à Rhône-Alpes, qui vient compléter ces activités traditionnelles. Avec 21 % de la richesse touristique dégagée, les "sports et loisirs" rassemblent essentiellement les remontées mécaniques, la location d'articles de sport et l'enseignement sportif.

Un dynamisme économique certain de l'hôtellerie régionale

Pour le secteur de l'hébergement, ce sont principalement les hôtels qui contribuent à la richesse touristique générée sur le territoire : 23 % en Rhône-Alpes ; 2 % sont à attribuer aux campings, 5 % aux autres hébergements. Le poids des tourisms d'hiver et d'affaires explique ce résultat. En 2011, dix millions de visiteurs ont séjourné dans un hôtel rhônalpin contre

1,7 million dans un camping. Par rapport aux autres régions de province, l'hôtellerie est surreprésentée en Rhône-Alpes (85 % des arrivées dans les hébergements marchands observés, contre 79 % dans les autres régions). Ce secteur représente en moyenne 30 000 emplois sur l'année.

Ce résultat est en lien avec l'importance des investissements réalisés. En effet, le taux d'investissement des hôtels régionaux est supérieur à celui des établissements des autres régions de France de province (35 % contre 26 % en moyenne). Au fil des ans, ces investissements ont mobilisé des capitaux importants, les plus importants de France rapportés au nombre de salariés du secteur, juste après l'Île-de-France.

De la bonne fréquentation touristique découle aussi une meilleure productivité apparente du travail : 57 000 euros de valeur ajoutée par salarié sont réalisés en Rhône-Alpes (soit 4 000 euros de plus, en moyenne, que les régions de France de province). C'est toutefois moins que la productivité apparente réalisée par les hôtels d'Île-de-France ou de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les restaurants et cafés contribuent pour 21 % à la richesse touristique régionale. Ils emploient 28 000 salariés, soit 24 % des emplois touristiques.

2 Proposant un tourisme de sports d'hiver pour l'une et un tourisme d'affaires pour l'autre, la Tarentaise et Lyon sont les zones à plus fortes retombées économiques en Rhône-Alpes

Zone géographique	Richesse dégagée totale		Artisanat	Commerce	Hôtel	Camping	Autre hébergement touristique	Patrimoine et culture	Restauration, cafés	Soins corporels	Téléphériques et remontées mécaniques	Autres activités de sport et de loisirs	Autres	Ensemble	en %
	en millions d'euros	en %													
Rhône-Alpes	4 059	100	1	14	23	2	5	3	21	1	13	7	9	100	
Savoie	1 103	27	1	9	24	0	7	1	16	2	28	8	4	100	
Haute-Savoie	938	23	1	10	24	1	5	2	24	1	18	8	6	100	
Rhône	832	21	1	16	25	1	2	8	27	1	0	4	16	100	
Isère	467	11	1	19	21	2	4	4	19	1	12	7	10	100	
Drôme	202	5	2	18	26	5	3	7	23	1	0	2	13	100	
Ain	191	5	2	18	25	1	2	4	17	2	1	15	13	100	
Loire	188	5	3	22	16	0	2	4	22	2	0	11	18	100	
Ardèche	138	3	2	15	19	26	6	3	11	1	0	7	9	100	
Tarentaise	761	19	0	7	25	0	8	0	15	1	34	6	3	100	
Lyon	512	13	1	15	24	0	3	8	29	1	0	4	16	100	
Massif du Mont-Blanc	269	7	0	7	24	0	6	1	22	1	29	8	2	100	
Haut-Chablais, Gifre, Grand Massif	223	5	1	8	21	0	8	0	18	0	34	6	3	100	
Urbain Isère	213	5	1	22	23	0	1	5	27	1	0	4	15	100	
Grand Lyon - Hors Lyon	204	5	1	14	26	3	1	10	27	1	0	3	15	100	
Lac d'Annecy	170	4	1	12	26	3	3	3	36	1	0	3	12	100	
Chambéry, Région des Lacs, Bauges	161	4	1	12	28	1	3	4	19	8	4	11	8	100	
Loire espace urbain tourisme d'affaires	131	3	2	24	14	0	1	5	26	1	0	3	24	100	
Maurienne	128	3	1	12	15	0	8	0	14	0	30	16	2	100	
Albertville, Beaufortin, Val d'Arly, Aravis	123	3	1	13	22	1	7	1	20	0	24	8	4	100	
Beaujolais, Lyonnais, Plaine de Lyon, Condrieu	116	3	2	20	30	1	1	6	17	2	0	3	19	100	
Oisans	115	3	0	8	17	2	7	0	16	0	40	6	3	100	
Vallée du Rhône nord	111	3	2	19	27	1	1	5	26	1	0	2	16	100	
Rives Léman, Vallée Verte, Les Brasses	109	3	1	13	22	2	3	2	39	1	1	11	4	100	
Bugey et Pays de Gex	108	3	2	21	25	1	4	2	9	2	2	22	10	100	

Source : Insee, Fichier économique enrichi, données estimées

Les activités économiques spécifiques à chaque zone touristique sont indiquées en violet

Les remontées mécaniques font des sports et loisirs une spécificité rhônalpine

Le secteur des sports et loisirs comptabilise 21 % de la richesse touristique totale dégagée en Rhône-Alpes, autant que les restaurants et presque autant que les hôtels. Cette activité pèse en moyenne deux fois plus dans le tourisme rhônalpin que dans les autres régions françaises (9 %). Il s'agit d'une spécificité rhônalpine, grâce notamment aux téléphériques et remontées mécaniques (13,4 %). Dans ce dernier secteur, les entreprises rhônalpines sont très bien positionnées. Elles produisent 80 % de la valeur ajoutée française de ce secteur.

Environ 6 500 salariés travaillent dans le secteur des téléphériques et remontées mécaniques, lequel se caractérise par la meilleure productivité apparente de France (105 000 euros par salarié, deux fois plus que pour Midi-Pyrénées qui se place au 2^e rang). Cela s'explique d'une part, par une meilleure et plus ancienne mécanisation des installations (intensité capitalistique égale à 524 000 euros par salarié contre 280 000 pour Midi-Pyrénées). D'autre part, l'informatisation de l'achat des forfaits des remontées mécaniques est beaucoup plus développée que dans d'autres régions.

D'autres secteurs des sports et loisirs (location d'articles de sport, enseignement sportif) emploient structurellement davantage de salariés comparativement à la richesse qu'ils dégagent : 2,5 fois plus (16 200 salariés) pour générer deux fois moins de richesse. Comparé aux autres régions, les entreprises des remontées mécaniques dégagent de meilleurs taux de marge, 47 %, contre 32 % pour PACA et 15 % pour Midi-Pyrénées, et le meilleur taux de valeur ajoutée (65 % contre 59 % pour Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Le taux d'investissement est aujourd'hui inférieur à celui des entreprises de Midi-Pyrénées et d'Auvergne. Ces dernières années, ces régions ont en effet modernisé les équipements de leurs stations de montagne, afin de rattraper un certain retard sur les matériels.

Le secteur du patrimoine et de la culture est légèrement sous-représenté en Rhône-Alpes avec 3,5 % de la richesse touristique dégagée. L'Île-de-France, capitale culturelle, affiche un niveau bien supérieur (9 %), alors que la moyenne des autres régions de France de province s'établit à 5 %.

De multiples secteurs contribuent secondairement à la richesse dégagée par le tourisme rhônalpin. C'est le cas, entre

3 Les hôtels rhônalpins investissent plus que leurs homologues de province et que l'ensemble des hôtels de métropole

Principaux indicateurs économiques 2011 des entreprises majoritairement régionales

	Rhône-Alpes			Province			France métropolitaine		
	Restauration traditionnelle	Hôtels	Ensemble des activités touristiques	Restauration traditionnelle	Hôtels	Ensemble des activités touristiques	Restauration traditionnelle	Hôtels	Ensemble des activités touristiques
Valeur ajoutée (en millions d'euros)	1 341	737	3 782	8 995	4 688	24 417	13 472	6 967	36 633
Taux de valeur ajoutée (en %)	47	44	44	47	47	37	47	47	43
Productivité apparente du travail *	53	57	59	50	53	55	51	57	57
Intensité capitalistique *	55	171	127	46	143	97	44	162	95
Taux d'investissement (en %)	14	35	24	13	26	22	12	28	25
Taux de marge (en %)	20	25	27	20	23	26	19	26	26

* En milliers d'euros par salarié par équivalent temps plein (ETP)

Source : Insee, Clap, Fare 2011

autres, du commerce non alimentaire, de l'artisanat, des soins corporels. Ils comptent, au total, pour 25 % de la richesse touristique dégagée.

La Savoie, le département le plus touristique de France par la richesse produite

La Savoie est un département très touristique, le premier de Rhône-Alpes et même le premier de France au vu de la richesse touristique dégagée. Cette dernière représente 14 % de la richesse totale savoyarde (contre 13 % pour les Hautes-Alpes et 11,5 % pour la Corse du sud, respectivement aux 2^e et 3^e rangs). La Savoie est deux fois plus touristique que la Haute-Savoie et sept fois plus que le département du Rhône (la moyenne rhônalpine s'élevant à 3,4 %). Elle produit 27 % de la richesse touristique de la région.

La Tarentaise est la principale zone touristique du département. Elle dégagne à elle seule 70 % de la richesse touristique savoyarde.

L'activité des téléphériques et des remontées mécaniques est la plus prolifique. Près de la moitié (47 %) de la richesse dégagée par ce secteur en Rhône-Alpes l'est en Tarentaise. C'est ici qu'on trouve la plus forte concentration de domaines skiables au monde avec notamment les Trois Vallées, Paradiski et l'Espace Killy.

Ce dynamisme impacte positivement tous les autres secteurs : les établissements de la Savoie dégagent à eux seuls 50 % de la richesse régionale du secteur des sports et loisirs, 20 % du secteur de la restauration et 29 % de la richesse du secteur de l'hébergement. Ce constat touche particulièrement la zone touristique de la Tarentaise. Elle pèse fortement sur le secteur de l'hébergement. Ainsi, 20 % de la richesse régionale dégagée par les hôtels est produite en Tarentaise comme plus d'un tiers de la richesse dégagée par les autres hébergements (autres que les hôtels et les campings).

Diversité du tourisme en Haute-Savoie

Selon le même indicateur, la Haute-Savoie est classée dans les dix départements les plus touristiques de France. Elle représente 23 % de la richesse touristique dégagée en Rhône-Alpes : respectivement, 29 % du secteur régional des sports et loisirs, 23 % de celui des hôtels et 27 % du secteur de la restauration.

Si l'hiver est la principale saison touristique en Haute-Savoie, il existe également un tourisme d'été. Les entreprises du département produisent de la valeur ajoutée dans les transports fluviaux de passagers (traversée du lac Léman) et les terrains de camping du département enregistrent les meilleurs taux de marge de la région.

Les entreprises touristiques de Haute-Savoie sont celles qui, d'une manière générale, investissent le plus en Rhône-Alpes, tout particulièrement dans les activités de la location d'articles de loisirs, les hôtels, les cafétérias, la gestion des musées et les autres transports routiers de voyageurs.

Les zones touristiques du massif du Mont-Blanc et du Haut-Chablais dégagent respectivement 7 % et 5 % de la richesse touristique rhônalpine. Si l'on regroupe toutes les zones touristiques de montagne de la région (y compris celles de l'Isère), la contribution du tourisme de montagne à la richesse touristique régionale dégagée s'élève à plus de 50 %.

Le Rhône : entre tourisme d'affaires et tourisme culturel

Les établissements du Rhône dégagent 21 % de la richesse touristique de la région, 19 % du secteur de l'hébergement (essentiellement dans les hôtels) et 26 % de celui de la restauration.

Principale zone touristique du département, Lyon¹ est la 2^e zone touristique régionale après la Tarentaise. Elle contribue à hauteur de 13 % à la

¹ La zone touristique de Lyon correspond strictement à la commune

La mesure de la richesse dégagée touristique et de l'emploi au niveau local

La **richesse dégagée** est une notion économique qui permet d'évaluer l'importance de l'activité économique dans une zone donnée. Comme pour l'emploi, la richesse dégagée touristique correspond à la richesse générée par la fréquentation touristique dans une zone de réception. Cet indicateur offre une vision complémentaire à celle donnée par l'emploi. Il est calculé au niveau des établissements, et est issu de la valeur ajoutée des entreprises. Il permet d'approcher le poids de l'activité économique sans disposer de la mesure directe. Cette notion de richesse dégagée n'est pas comparable au produit intérieur brut (PIB) ; elle ne permet donc pas de calculer une part de l'activité touristique au sein du PIB.

L'estimation de la richesse dégagée provient du Fichier Économique Enrichi (FEE) de l'Insee. Deux indicateurs mesurent la pertinence des données publiées :

- **le taux de couverture**, c'est-à-dire la part des établissements touristiques présents dans le fichier économique enrichi et intervenant dans le calcul de la richesse dégagée ; ce taux est de 67 % pour Rhône-Alpes ;
- **la part de richesse dégagée estimée** : une estimation est réalisée lorsqu'une entreprise a plusieurs établissements. Elle provient de la ventilation à l'établissement de la valeur ajoutée d'une entreprise. La part de richesse dégagée estimée correspond à la part des établissements dont la richesse a été estimée, soit 25 % en Rhône-Alpes.

L'estimation de la richesse dégagée ne couvre pas l'ensemble du secteur touristique, il faut donc rester prudent quant à l'interprétation des résultats. Le fichier économique enrichi sera amené à évoluer dans les années à venir.

L'**emploi touristique** correspond ici exclusivement aux emplois générés par la fréquentation touristique dans une zone de réception. Sont ainsi exclus la majorité des agences de voyage et des moyens de transport car s'ils permettent de se rendre sur un lieu touristique, ils ne sont pas une dépense sur la zone de réception.

richesse dégagée en Rhône-Alpes. La restauration, à elle seule, pèse pour 4 % de la richesse dégagée par l'ensemble du tourisme dans la région. Ainsi, dans ce sous-secteur de la restauration, Lyon pèse pour 18 % de la richesse produite en Rhône-Alpes contre 13 % en Tarentaise.

Le tourisme de plein air caractérise l'Ardèche

Le département de l'Ardèche est caractérisé par son tourisme de plein air. L'activité des campings est le secteur le plus touristique du département. Ainsi, la moitié de la richesse touristique dégagée provient du secteur de l'hébergement. Si l'Ardèche est le département qui contribue le moins à la richesse touristique dégagée dans la région (3,4 % de la richesse régionale), ses campings contribuent en revanche pour moitié à la valeur ajoutée provenant des campings rhônalpins. Les entreprises ardéchoises ayant d'autres activités associées au tourisme de plein air sont, économiquement, dans une situation favorable. C'est le cas des activités de location d'articles de sport, ou encore des autres hébergements (hors hôtels et campings) pour lesquels les investissements les plus importants à l'échelle régionale sont effectués

actuellement par les entreprises du département.

L'Isère occupe une place intermédiaire avec 11 % de la richesse touristique régionale dégagée. Les téléphériques et remontées mécaniques sont sur-représentés en Oisans par rapport au poids des autres activités touristiques : 40 % de la richesse touristique produite sur le département l'est dans ce secteur.

Les trois autres départements de la région sont moins concernés par les activités touristiques. Ils dégagent, chacun, environ 5 % de la richesse touristique régionale et présentent des spécificités touristiques moins marquées.

L'Ain se caractérise par un nombre de locations de logements relativement important, pour une durée plus longue qu'ailleurs. Ce type d'hébergement se marie assez bien avec l'offre de loisirs de plein air et le tourisme récurrent de week-end. Enfin, le secteur de l'organisation de jeux d'argent, dont 25 % de la richesse régionale est issue de ce département, représente 10 % des retombées économiques du tourisme dans l'Ain.

En matière de richesse dégagée, la Drôme a un profil touristique proche du Rhône. Les résidences secondaires y sont toutefois

nombreuses comme en témoigne le poids relativement important des locations de biens et de terrains.

Si le secteur de l'hébergement dégage le plus de richesse touristique dans l'Ain et la Drôme, c'est le secteur de la restauration qui arrive en tête dans la Loire. Dans ce département, l'organisation de jeux d'argent apporte 7 % de la richesse touristique. Enfin, les investissements les plus conséquents réalisés par les entreprises de la Loire vont vers les terrains de camping. ■

Définitions

La consommation touristique intérieure des touristes et excursionnistes résidents ou étrangers constitue l'agrégat principal du compte satellite du tourisme produit par la DGCS. Elle évalue les dépenses de ces visiteurs durant ou en vue de leur voyage.

Les entreprises touristiques régionales sont les entreprises des activités caractéristiques du tourisme implantées majoritairement dans la région au sens du nombre d'emplois salariés, à défaut du nombre d'établissements. Les autres entreprises touristiques sont qualifiées de multirégionales.

Par voie de conséquence, les indicateurs économiques des entreprises utilisés ici ne caractérisent que les entreprises régionales mais dans leur intégralité (partie régionale comme extrarégionale).

- **Productivité apparente du travail** : rapport entre la valeur ajoutée hors taxes et les effectifs salariés en équivalents temps plein ;
- **Intensité capitalistique** : rapport entre les immobilisations corporelles brutes et les effectifs salariés en équivalents temps plein ;
- **Taux de valeur ajoutée** : rapport entre la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires hors taxes ;
- **Taux d'investissement** : rapport entre l'investissement corporel brut hors apports et la valeur ajoutée hors taxes ;
- **Taux de marge** : rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée aux coûts des facteurs.



Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : en cours
© Insee 2014

Pour en savoir plus

- "Saison d'été 2013 : la fréquentation hôtelière en hausse en Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes, communiqué de presse, décembre 2013.
- "Tourisme en Rhône-Alpes : deux fois plus d'emplois saisonniers l'hiver que l'été", Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses n° 198, juin 2013.